

Communiqué de presse

4 juillet 2023

Mobilités douces : des aménagements conséquents pour sécuriser les abords des écoles

La Ville de Laval s'engage dans l'éducation aux mobilités actives grâce à un dialogue constant avec les établissements scolaires et au moyen d'une méthode qui repose sur deux piliers : SÉCURISER et ÉQUIPER.

SÉCURISER les abords d'écoles

Le travail aux abords des écoles est essentiel pour sécuriser les mobilités. Par de nouveaux aménagements, la Ville de Laval souhaite donner confiance dès le plus jeune âge.

Depuis 2020, les alertes de sécurité provenant des parents d'élèves ou des enseignants donne lieu à une rencontre devant l'établissement sur un créneau où la contrainte de flux et de stationnement est la plus importante. Les problématiques sont observées, partagées avec l'équipe éducative et donnent lieu à des propositions soumises au Conseil d'école.

ÉQUIPER toutes les écoles d'abris-vélos

L'installation d'abris-vélos répond à une demande croissante des écoles. Ils seront utiles à la fois aux enfants et aux personnels. Au premier semestre 2023, des abris-vélos sécurisés ont d'ores et déjà été posés à l'intérieur ou aux abords des écoles Louis Pergaud, Germaine Tillon, Hilard et Badinter. L'école Saint-Exupéry a également été équipée d'un abri double, dans le cadre du budget participatif.

Durant les vacances d'été, de nouveaux abris combleront les attentes exprimés dans les écoles Prévert, Dolto, Pagnol, Hugo, Thévalles et Charles Perrault. **Toutes les écoles publiques seront équipées d'ici 2024.**



Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65

Liste des aménagements aux abords des écoles

Travaux aux abords des écoles Alain-Michelet et Providence :

Depuis 2020, la mise en sens unique des rues Sainte-Anne et du Mans, avec le marquage d'une bande cyclable à contresens, a permis un apaisement de la circulation. En 2022, le parcours vers ces écoles depuis la rive droite a été revu, avec la sécurisation du carrefour au bas de la Grande Rue et l'inversion du sens de circulation au débouché de la rue du Val de Mayenne. Le trottoir rue Sainte-Anne est en cours d'élargissement. Il sera complété par un plateau au carrefour des rues Saint-Anne/Abbé Angot, dès que les travaux sur le parc Saint-Julien auront été achevés.

Travaux aux abords de l'école Eugène Hairy : D'importants travaux de voirie ont eu lieu sur la rue de Nantes au premier semestre 2023. Ils ont permis d'installer un plateau devant l'école et d'en sécuriser l'entrée.

Autres travaux réalisés :

- **Badinter 2 :** L'espace devant l'école et la crèche a été rendu inaccessible aux voitures, afin de sécuriser l'attente des enfants.
- **Thévalles :** Le parking jouxtant l'école a été revu afin d'éviter les flux de voitures de parents d'élèves.
- **Petite Haute-Follis :** La signalétique de la zone de rencontre a été renforcée et le stationnement gênant a été empêché par du mobilier urbain.
- **Hilard :** Le trottoir a été élargi pour ralentir l'entrée des voitures dans la rue Marcel Cerdan depuis la rue d'Hilard. Le stationnement a été modifié devant l'école.

D'autres réfections de grande ampleur sont à venir :

Senelle : La rénovation de l'école sera accompagnée d'une sécurisation forte des abords en 2024. Dès février 2023, le parcours piétonnier entre le cimetière et l'école a été conforté pour éviter tout risque durant les travaux. Les passages piétons de la rue de Paris seront prochainement complétés par des aménagements destinés à réduire la vitesse des automobilistes.

Marcel Pagnol : L'accès à l'école sera sécurisé dans le cadre des travaux sur la Place de la Commune, qui commenceront en septembre 2023.

Les prochaines écoles concernées par des aménagements : Saint-Joseph, Gérard Philippe, Charles Perrault, Jacques Prévert.

Une attention est également portée aux établissements du second degré. En particulier, sur les collèges **Jules Renard** et **Emmanuel de Martonne**, une série d'interventions réalisées par la Ville en 2022 ont permis de renforcer la continuité cyclable, d'améliorer sensiblement l'accessibilité, de sécuriser les traversées notamment par une optimisation de l'éclairage et de réviser les espaces de stationnement entre les voitures et les cars scolaires.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65